



ASSOCIATION « M. ST JEAN »

Communauté de communes Océan-Marais de Monts

46 Place de la Paix,

85160 Saint-Jean-de-Monts

Mail : association.m.st.jean@gmail.com

Site : www.msjean.fr

BULLETIN D'ADHESION 2023

Je soussigné(e) M. ou Mme –

Je suis : Commerçant

Artisan

Profession Libérale

En qualité de :

Pour la société ou enseigne :

Adresse postale :

E-mail :

Téléphone portable :

- Adhère à l'association « M. St Jean » pour l'année 2023

Et joint un chèque de 80€ à l'ordre de l'association « M. St Jean » en règlement de la cotisation due (un reçu vous sera adressé).

Je souhaite m'investir dans la commission :

Foire Montoise

Téléthon

Monts Noël

Autre, précisez :

BULLETIN D’AFFILIATION CHEQUE CADEAU M ST JEAN

- Souhaite accepter les chèques Cadeaux M ST JEAN dans mon établissement

Vous devrez

- 1 – Être adhérent à l’association chaque année et à jour de sa cotisation
- 2 - afficher sur votre vitrine ou caisse l’autocollant « Cheque KDO M St Jean » fourni par l’association
- 2- Transmettre par mail **votre RIB** à l’association avec le bulletin
- 3 – A réception des chèques en caisse, apposer votre tampon sur chaque cheque, découper et conserver le talon droit, et nous les remettre pour que l’on puisse vous les régler
- 4- Déposer vos chèques tamponnés à Roland à La cave de Roly, 48 Rue du Cardinal de Richelieu, 85160 Saint Jean de Monts, ou envoyer par courrier à M St Jean, 46 Place de La Paix, 85160
- 5 – Penser à briefer vos équipes

La durée d’acceptation des cheque KDO M St Jean est de un an, à partir de la date de souscription , renouvelable par tacite reconduction. Si vous ne souhaitez plus accepter les chèques cadeaux comme méthode de paiement, merci de nous faire un écrit par mail. L’association M St Jean ne prélève pas de commissions, ni de frais de gestion. Le bureau se réserve le droit de ne pas accepter votre demande en fonction de votre type de commerce.

Fait à :

Cachet et signature.

Le :

Nom/Prénom du signataire